DÉCLARATION DE PRINCIPES

Albin France



DÉCLARATION

Tirée du préambule des statuts adoptés le **8 février 2025**

CE QUI NOUS RASSEMBLE

Si la répression des actes pénalement répréhensibles est nécessaire dans un État de droit, la peine privative de liberté qui ne viserait pas à favoriser l'insertion ou la réinsertion du citoyen reconnu coupable n'a aucun sens. Elle constitue encore trop souvent un facteur de récidive, en extrayant l'individu de la société pour le placer dans un environnement aux conditions particulièrement difficiles. Ce n'est pas une fatalité : l'emprisonnement peut et doit permettre à la personne détenue de se réinsérer. Sanction et réinsertion ne sont pas deux fonctions contraires ; elles peuvent se compléter et ainsi prévenir la récidive.

Fidèle à cette philosophie de la réinsertion, Albin réunit des étudiants et des universitaires qui souhaitent prendre leur part dans cette démarche, en apportant l'information et le débat dans les lieux de privation de liberté. Participer à la réussite de la réinsertion et encourager le processus de désistance, en favorisant l'émergence de la réflexion, est la raison d'être de l'association. Elle mène pour cela une réflexion à la fois dans et sur les lieux de privation de liberté.

Au sein des prisons, sa fonction réside d'abord dans la transmission de connaissances : l'introduction, le maintien et le partage des savoirs universitaires, auxquels s'ajoute l'information sur le fonctionnement de la société dans laquelle les personnes détenues sont amenées à vivre et à se réinsérer. L'ouverture des esprits, à défaut de la liberté des corps, doit permettre de réanimer ou de maintenir vivace l'esprit social et civique, premier obstacle à la récidive.

Au sein des prisons, sa fonction réside d'abord dans la transmission de connaissances : l'introduction, le maintien et le partage des savoirs universitaires, auxquels s'ajoute l'information sur le fonctionnement de la société dans laquelle les personnes détenues sont amenées à vivre et à se réinsérer. L'ouverture des esprits, à défaut de la liberté des corps, doit permettre de réanimer ou de maintenir vivace l'esprit social et civique, premier obstacle à la récidive.

Cette action ne se substitue pas aux missions des services pénitentiaires d'insertion et de probation ni des unités locales d'enseignement : elle les complète. Nos enseignements s'inscrivent dans une approche réflexive plutôt que fondamentale, et s'adaptent aux besoins et aux orientations de chaque établissement avec lequel nous travaillons.

En dehors des prisons, notre action se poursuit sur les bancs des facultés, où nous proposons de faire savoir ce que la détention est, ou pourrait être. Parce que la récidive menace notre capacité à faire société, la réinsertion demeure un enjeu capital, et l'intérêt public commande de faire connaître une réalité carcérale souvent éloignée des idées reçues. Ce débat a toute sa place dans la société civile, à condition d'être conduit de manière sérieuse, sereine et non dogmatique. L'association inscrit ainsi son action dans l'échange cordial et argumenté, l'approche scientifique et le partage d'expériences.

On ne saurait parler du milieu carcéral sans évoquer le rôle essentiel de celles et ceux qui y travaillent au quotidien. Si notre attention se porte naturellement sur les conditions de détention, nous savons combien ces questions sont liées. Nous nous intéressons donc tout autant au travail des personnels de l'administration pénitentiaire, souvent exigeant et bien plus complexe que ne le laissent entendre les représentations médiatiques.

C’est le sens de notre démarche, portée par des antennes locales réunies au sein d’Albin France, crédible et cohérente dans son objet, coordonnée dans son action. Les antennes se fédèrent autour de cet objectif commun et mettent leurs forces en commun. Albin France veille à préserver les valeurs fondatrices de la démarche, tout en laissant à chaque antenne l’autonomie qu’appellent les spécificités de son territoire, pour conduire une action de long terme auprès des personnes détenues comme des universités.